



Un plan stratégique pour l'ICAC

Les principaux défis rencontrés par la filière cotonnière

L'industrie cotonnière mondiale assiste à une forte croissance de la demande, à des progrès technologiques et à une avancée substantielle vers la libéralisation du commerce des textiles et des vêtements de coton. Grâce aux nombreuses mesures entreprises, la filière cotonnière se porte bien. Néanmoins, un grand nombre de défis demeure, y compris le besoin d'encourager la mise en application universelle de systèmes de production durables, la concurrence exercée par le polyester et la nécessité de doper la demande, les distorsions de la production et du négoce causées par les mesures gouvernementales accordées pour le coton et les difficultés liées au non-respect des contrats. Par ailleurs, l'ICAC doit faire face à des défis institutionnels pour encourager l'adhésion au Comité, à un changement des attitudes au niveau de l'engagement du secteur public dans les produits de base, à la privatisation des organisations nationales de la filière cotonnière et aux pressions sur les budgets des gouvernements.

Le coton est cultivé dans plus de 100 pays sur environ 2,5 % des terres arables dans le monde, ce qui en fait l'une des cultures les plus importantes en termes d'utilisation des terres après les céréales alimentaires et le soja. Le coton est également un produit de base agricole dont le négoce est fortement actif, avec plus de 150 pays engagés dans des exportations ou des importations de coton.

Plus de 100 millions de cellules familiales participent directement à la production du coton. Si l'on considère la main-d'œuvre familiale, la main-d'œuvre agricole engagée et les travailleurs dans les services secondaires tels que le transport, l'égrenage, la mise en balles et l'entreposage, l'engagement total dans le secteur cotonnier représente environ 350 millions de personnes. La filière cotonnière fournit également un emploi à des millions d'autres personnes dans les industries connexes telles que les intrants agricoles, les machines et l'équipement, le broyage du coton-graine et la fabrication des textiles. La culture du coton contribue à assurer une sécurité alimentaire et à améliorer l'espérance de vie dans les zones rurales des pays en développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Le coton a joué un rôle important dans le développement industriel à partir du 17^{ème} siècle et continue d'être à l'heure actuelle, un acteur actif dans le monde en développement en tant qu'une des principales sources de revenus. La valeur de la production mondiale de coton est estimée à 40 milliards USD pour la campagne 2007/08. L'importance économique du coton justifie l'engagement des gouvernements dans une organisation cotonnière internationale qui se consacre à l'amélioration de la santé de la filière.

1. Systèmes de production durable

La production durable est la capacité de produire du coton aujourd'hui sans diminuer la capacité des générations futures à produire du coton. Au cours des quarante dernières années, alors que l'utilisation des engrais inorganiques et des pesticides a été intégrée dans les pratiques de production, les producteurs et les chercheurs ont essayé de mettre au point des systèmes de production écologiques pour le coton et d'autres cultures. Une quantité plus importante d'insecticides est utilisée par hectare de coton par comparaison à de nombreuses autres cultures de semis en lignes. C'est la raison pour laquelle le développement de systèmes de production durable s'est concentré sur le coton.

Dans la plupart des cas, les connaissances nécessaires à la mise en place de systèmes de production durable existent ou peuvent être facilement développées à partir des technologies actuelles. Le manque de connaissances des producteurs, les prix des intrants et l'accès aux crédits entravent l'élargissement de la mise en œuvre de pratiques de production durable. Les gouvernements et les organisations de l'industrie cotonnière peuvent apporter leur contribution en renforçant les systèmes de vulgarisation.

Objectifs :

Le Secrétariat de l'ICAC facilitera l'élaboration et encouragera la mise en œuvre de meilleures pratiques de gestion (MPG) qui auront pour résultat une production durable du coton.

Stratégies :

1. Le Secrétariat s'assurera que les technologies en ligne avec les MPG reçoivent une attention particulière lors des conférences techniques soutenues par l'ICAC.
2. Le Secrétariat établira des rapports sur les technologies des MPG et les avantages de l'adoption des MPG dans le *ICAC RECORDER*.
3. Le Secrétariat a demandé un « rapport de synthèse » (une publication spéciale sur un sujet déterminé rédigée par un auteur extérieur ayant de l'expérience dans le domaine) sur les impacts de la production du coton sur la santé et l'environnement. L'article comprendra des lignes directrices pour l'adoption réussie des programmes de MPG.
4. Le Secrétariat fera périodiquement des rapports sur l'état d'avancement de l'adoption des programmes de MPG dans les pays et les régions qui se sont portés volontaires pour participer à un tel programme.
5. Le Secrétariat collaborera avec des organisations internationales, les organisations de la filière cotonnière et le secteur privé en ce qui concerne l'élaboration et l'adoption des programmes de MPG.

Indicateurs de performance :

Mise en œuvre de programmes de MPG efficaces dans les pays et les régions producteurs.

Objectif à moyen terme :

Etablissement de programmes de MPG dans au moins deux régions de production dans les trois ans.

Collaborateurs potentiels :

L'USDA, le CIRAD, le CRDC australien, les organisations cotonnières nationales responsables du développement et de la vulgarisation de la technologie pour les producteurs et la Better Cotton Initiative.

Renforcement de la demande

Le Secrétariat soutient le travail du Forum international pour la promotion du coton (FIPC). Le FIPC est un consortium d'organisations de la filière cotonnière du secteur privé dans 15 pays. La mission du FIPC consiste à doper la demande de coton au niveau du détail en servant de centre d'information sur les techniques éprouvées et rentables de renforcement de la demande. Le FIPC s'efforce d'encourager la formation d'organisations nationales dans les pays producteurs afin de financer et d'exécuter des programmes fournissant une information positive sur le coton aux consommateurs intérieurs. Les activités de promotion intérieures se sont révélées efficaces pour accroître la sensibilisation des consommateurs à la fibre, créer des impressions positives chez le consommateur envers le coton et encourager des tendances de la mode qui favorisent l'utilisation du coton.

Le FIPC est né de la 59^{ème} Réunion plénière à Cairns, en Australie. Beaucoup de progrès ont été accomplis dans la manière d'organiser, de réunir les données et de diffuser l'information sur les stratégies rentables de renforcement de la demande. La création d'organisations cotonnières nationales au Brésil et en Turquie en 2007 pour faire avancer les activités de renforcement de la demande semble prometteuse.

Si l'on se rappelle que l'ICAC a pour fondement son statut d'organisation internationale, les gouvernements ont un rôle à jouer pour aider et encourager les industries nationales à regarder au-delà de leur intérêt personnel individuel et à s'unir en organisations nationales pour promouvoir la croissance de la filière. Les gouvernements peuvent soutenir la santé de l'industrie cotonnière en facilitant la

formation d'organismes nationaux pour le coton, en mettant en place des politiques nécessitant l'étiquetage de la teneur en fibres pour tous les produits vendus au détail dans les secteurs organisés et en offrant l'aide des gouvernements pour le rassemblement de fonds pour les activités de recherche et de promotion. L'expérience des Etats-Unis, où le gouvernement ne finance pas la promotion, mais facilite le rassemblement de fonds auprès du secteur privé pour les activités de recherche et de promotion, peut servir de modèle pour l'action gouvernementale.

Objectif :

L'ICAC encouragera une consommation accrue du coton au niveau du détail.

Stratégies :

1. Les gouvernements membres de l'ICAC seront encouragés à appuyer la croissance de la consommation de coton en tant qu'objectif politique légitime, sachant que certains gouvernements ne soutiennent pas des industries particulières spécialisées dans les fibres qui font concurrence à d'autres industries du secteur des textiles.
2. Les gouvernements membres qui ne l'ont pas encore fait seront encouragés à adopter les exigences en matière d'étiquetage de la teneur en fibres.
3. Le Secrétariat travaillera avec le FIPC pour informer les organisations nationales de la filière cotonnière et les gouvernements sur les activités réussies de renforcement de la demande intérieure et encourager l'adoption de stratégies similaires.
4. Les gouvernements membres seront encouragés à voter une réglementation soutenant les efforts du secteur privé pour obtenir des fonds grâce à des organisations de l'industrie dans le but de financer les efforts de recherche et de promotion.
5. Le Secrétariat correspondra avec d'autres agences promouvant les fibres naturelles dans des activités de co-promotion en vue de l'année internationale des fibres naturelles en 2009.

Indicateurs de performance :

L'établissement d'organisations nationales pour organiser efficacement les activités de renforcement de la demande dans les pays producteurs.

Objectif à moyen terme :

L'établissement d'un programme supplémentaire de renforcement de la demande dans un pays producteur d'ici 2009.

Collaborateurs potentiels :

Coton Incorporated, Coton Council International, Coton South Africa, Coton Australia, des organisations nationales au Brésil et en Turquie et des membres du FIPC.

Evaluation par instruments

L'évaluation du coton par instruments contribue aux efforts de renforcement de la demande. Environ un tiers de la production cotonnière mondiale est évaluée à l'aide d'instruments au niveau du producteur à l'heure actuelle et cette proportion augmente. Etant donné que la Chine (continentale) est en train de développer un système d'évaluation du coton par instruments et que d'autres pays tels que le Brésil et l'Australie renforcent les systèmes existants, plus de 50 % de la production mondiale sera évaluée à l'aide de systèmes d'évaluation rapide par instruments au cours des cinq prochaines années.

A l'issue de la réunion plénière en Pologne en 2003, la Commission permanente a approuvé la formation d'un Panel d'experts sur la normalisation commerciale de l'évaluation du coton par instruments (NCECI). Le Panel a pour objectif d'améliorer la compétitivité de la filière cotonnière mondiale en encourageant l'utilisation généralisée de systèmes d'évaluation par instruments de haute qualité au niveau du producteur dans le cadre d'un système international d'évaluation normalisé. Le Panel sur la NCECI s'efforce de faciliter l'adoption de meilleures méthodes et procédures d'évaluation par instruments, de manière à ce que les résultats des évaluations puissent servir de base au commerce international du coton, offrant ainsi une information technique pertinente au secteur de la filature sur une base rentable qui leur permet d'optimiser l'utilisation du coton, et de susciter une motivation rationnelle à la production

et à la commercialisation pour que l'approvisionnement en coton réponde aux caractéristiques demandées par les filateurs.

Objectif :

L'ICAC encouragera l'adoption mondiale d'un système d'évaluation par instruments normalisé pour le coton.

Stratégies :

1. Le Secrétariat facilitera le travail du Panel sur la NCECI afin d'atteindre un accord sur l'adoption de procédures et de pratiques cohérentes avec une évaluation par instruments de haute qualité dans le cadre d'un système d'évaluation normalisé pour le coton.
2. Le Secrétariat travaillera avec d'autres organisations internationales pour diffuser l'information sur le travail du Panel à l'ensemble des secteurs cotonniers.
3. Le Secrétariat collaborera avec d'autres organisations internationales pour s'assurer de la cohérence des projets visant à accroître les capacités de l'évaluation par instruments avec les activités du Panel.
4. Les gouvernements membres de l'ICAC encourageront l'industrie à passer des systèmes de classement manuels aux systèmes d'évaluation par instruments.

Indicateurs de performance :

L'évaluation du coton par instruments dans le cadre d'un système international normalisé élaboré par le Panel sur la NCECI sera adoptée par un plus grand nombre de pays.

Plus de 100 laboratoires d'évaluation du coton participeront aux séries d'essais du Panel en 2008.

Objectif à moyen terme :

L'évaluation du coton par instruments dans le cadre d'un système international normalisé élaboré par le Panel sur la NCECI sera mise en œuvre au niveau du producteur pour 50 % de la production mondiale de coton d'ici 2008, contre approximativement un tiers à l'heure actuelle.

Collaborateurs potentiels :

USDA, Bremen Fibre Institute, CIRAD, les organisations internationales et les organisations nationales d'évaluation du coton.

Distorsions causées par les subventions, les contingents et les droits tarifaires

Lors de la 66^{ème} Réunion plénière en 2007, les gouvernements membres ont réaffirmé que les subventions, les contingents et les droits tarifaires ayant des effets de distorsion sur la production et le commerce réduisent les prix du coton et entraînent des impacts négatifs sur les producteurs de coton et les économies des pays en développement et des pays les moins développés. Le Comité a demandé à l'OMC et à ses membres de terminer d'urgence des négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha. Le Comité a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de résultat au cycle de Doha sans résultat pour le coton et qu'il ne pouvait y avoir de résultat pour le coton sans une conclusion au cycle de Doha. Le Comité a reconnu l'Initiative sectorielle pour le coton des quatre pays africains, le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad et le Mali, soutenue par l'Union africaine (UA), les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) et les pays les moins développés. Le Comité a rappelé que les membres de l'OMC ont convenu de traiter le coton de manière ambitieuse, rapide et spécifique.

Objectifs :

L'ICAC soutiendra une issue heureuse aux négociations du cycle de Doha qui entraînera l'élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation, l'amélioration de l'accès aux marchés pour le négoce agricole et les réductions, voire éventuellement l'élimination à long terme, des soutiens intérieurs qui distordent la production et le commerce.

Stratégies :

1. Le Secrétariat continuera de fournir des informations indépendantes et objectives sur l'ampleur et la nature des mesures gouvernementales affectant la production et le négoce du coton.
2. Le Secrétariat évaluera les impacts de ces mesures gouvernementales sur les prix du coton, tout en continuant à présenter clairement les hypothèses et les limites de sa méthodologie analytique.

Indicateurs de performance :

Une issue heureuse au cycle de Doha des négociations de l'OMC.

Objectif à moyen terme :**Collaborateurs potentiels :**

Les gouvernements, les ONG, les organisations internationales

Inviolabilité des contrats

Les gouvernements ont pour rôle principal de garantir la primauté du droit et l'ICAC a approuvé les concepts du respect des contrats et de l'application des sentences arbitrales valables. Les manquements aux contrats ont des répercussions sur l'ensemble de la filière cotonnière de la même manière que les coûts liés au vol à l'étalage sont en définitive supportés par tous les consommateurs. Le Secrétariat continue de collaborer avec la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Objectifs :

L'ICAC insistera sur le respect des bonnes pratiques commerciales par l'ensemble des acteurs du commerce cotonnier.

Stratégies :

1. Les gouvernements membres continueront d'appuyer les principes sous-jacents aux bonnes pratiques commerciales.
2. Le Secrétariat attirera l'attention sur les impacts négatifs du non-respect des contrats sur le négoce mondial du coton.
3. Le Secrétariat fournira des informations sur les efforts menés pour harmoniser les règles commerciales.
4. Le Secrétariat participera à la formation de tous les segments de la filière cotonnière en ce qui concerne la nécessité du respect des contrats.

Indicateurs de performance :

Une réduction à long terme du nombre d'arbitrages techniques présentés à des organismes d'arbitrage reconnus.

Objectif à moyen terme :**Collaborateurs potentiels :**

Les associations membres du Comité pour la coopération internationale entre les associations cotonnières (CICCA), la CNUDCI et l'ITMF

Les défis institutionnels rencontrés par l'ICAC

Diminution du nombre de membres

Le nombre de membres à l'ICAC a reculé de son pic de plus de 50 pays au début des années 80 à 44 pays à l'heure actuelle. L'adhésion a diminué pour plusieurs raisons. Certains pays se sont retirés de l'ICAC après un déclin de la production ou de l'utilisation industrielle. D'autres pays ont connu des difficultés budgétaires. Certains pays se sont retirés de l'ICAC car les priorités gouvernementales ont évolué. On a observé un changement des attitudes envers de l'engagement du secteur privé dans les produits de base, combiné à la privatisation des organisations nationales de l'industrie cotonnière et aux pressions budgétaires subies par les gouvernements, entraînant une réduction du soutien accordé aux organismes internationaux de produits de base. Un trait commun entre les pays qui se retirent de l'ICAC et ceux qui ne la rejoignent pas est le manque de soutien organisé provenant du secteur privé de la filière cotonnière pour défendre l'adhésion à l'ICAC.

La viabilité de l'ICAC en tant qu'institution n'est pas compromise, mais une diminution du nombre de membres pourrait menacer l'organisation. Dès lors, l'ICAC a besoin de concentrer ses efforts sur l'augmentation du nombre de membres.

Objectifs :

L'ICAC augmentera le nombre de membres de 5 % en 5 ans, soit 46 gouvernements.

Stratégies :

1. Le Secrétariat établira des contacts avec des représentants gouvernementaux dans des pays cibles.
2. Le Secrétariat pourrait demander à des représentants des gouvernements cibles de contacter des pays membres afin que ceux-ci leur présentent les raisons pour lesquelles ils ont joint l'ICAC, à condition que le Secrétariat ait reçu au préalable le consentement du pays membre.
3. L'UE sera encouragée à appuyer l'adhésion dans des organisations de produits de base pour tous les États membres.
4. Les membres du secteur privé encourageront leurs collaborateurs et homologues dans les pays non membres à approuver l'adhésion de leurs gouvernements à l'ICAC.
5. En temps voulu, les représentants de la Commission permanente peuvent se rendre dans des pays cibles pour présenter les avantages de l'adhésion à l'ICAC.
6. Le Secrétariat examinera les méthodes employées par les autres organisations internationales pour les produits de base pour déterminer comment ceux-ci encouragent plus d'adhésion et retiennent leurs membres actuels.

Indicateurs de performance :

Augmentation du nombre de membres à l'ICAC.

Objectif à moyen terme :

Renouvellement du statut de membre du Japon et du Mexique.

Collaborateurs potentiels :

Gouvernements membres, membres du CICC et compagnies cotonnières dans les pays membres et non membres.